par une variante d'auteur et donc en dehors de toute raison d'ordre stylistique.

— M. Herescu précise que l'explication envisagée ici représente l'*ultima ratio* de la critique des textes : il convient de n'y recourir que dans les cas où les doubles leçons ne s'expliquent suffisamment d'aucune autre manière.

VIII.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
du samedi 10 décembre 1960.

Président : M. J.-P. Wuilleumier.

Membres présents. — Les mêmes qu'à la réunion précédente.

— M. J. Marouzeau présente son **Rapport d'Administrateur** sur l'exercice écoulé :

« L'état de nos finances bénéficie heureusement des mesures prises à notre drenière Assemblée générale : le relèvement des cotisations, mais surtout des abonnements et du prix de vente de la *Revue*, bien que nous laissant encore au-dessous des taux pratiqués par la plupart des organisations similaires, nous a permis de faire face à la hausse constante des prix et aussi à l'accroissement du volume de la *Revue*, qui est tel que j'ai dû, à mon vif regret, renoncer faute de place à des offres de collaboration parvenues tardivement ; c'est l'occasion au reste de souligner avec satisfaction cette marque de vitalité de notre *Revue*.

Par contre, notre Collection, qui a atteint déjà depuis quelques années son trente-sixième volume et en compte vingt-deux d'épuisés, est actuellement en sommeil : il n'en faut accuser que les prix prohibitifs de publication.

Chacun de vous peut constater le succès de nos réunions ; notre salle est devenue trop petite pour l'affluence qu'on lui impose. Nos relations avec la province se manifestent par la participation à nos séances de collègues venus de tous les horizons.

Il me faut signaler avec satisfaction le succès croissant de nos Groupes affiliés : le Groupe romand en est à son cent trentième adhérent.

Le tableau des comptes présentés par notre Trésorière fait apparaître le bon rendement des conventions qui nous lient à notre éditeur dépositaire, et surtout, grâce à l'indispensable « couple Nougaret », le fonctionnement idéal de nos services de secrétariat et de trésorerie : à la suite de rappels pressants, la rentrée des cotisations a été fructueuse

cette année ; mais c'est mon devoir de rappeler que l'exactitude des cotisants est amicalement requise pour faciliter la tâche ardue de la Trésorière et contribuer à notre prospérité financière, condition indispensable de notre activité scientifique. »

Comptes présentés par la Trésorière.

Recettes :

Report d'exercice	1.870,90
Cotisations annuelles	11.386,24
Intérêt de cotisations rachetées	10
Abonnements	7.713,60
Vente de la Revue	4.076,40
Vente de la Collection	785,80
Subvention du Centre de la Recherche	3.500
Total	29.342,94 N F.

Dépenses :

Impression de la Revue 1959 (solde)	2.608,42
Papier de la Revue 1959 (solde)	386,29
Impression de la Revue 1960 (acomptes versés)	13.000
Impression de la Revue 1960 (provision)	2.000
Papier pour la Revue 1960 (provision)	1.200
Administration de la Société (forfait)	500
Direction et rédaction de la Revue (forfait)	500
Secrétariat (forfait)	600
Trésorerie (forfait)	600
Droits d'auteurs sur la Collection	189,50
Frais de l'éditeur	103,61
Frais de distribution de la Revue	1.023,19
Frais de poste, bureau, séances	651,71
Cotisations et rétributions	200
Total	23.562,72 N F.

Avoir au 10 décembre 1960 :

Compte en banque	131,22
Compte aux chèques postaux	5.579,32
Encaisse de la Trésorière	69,68
Total	5.780,22 N F.

Balance :

Recettes : 29.342,94 — *Dépenses :* 23.562,72 = *Avoir égal :* 5.780,22 N F.

— Le bilan de l'exercice, établi comme ci-dessus, a été approuvé par la Commission des comptes réunie avant l'Assemblée générale.

— Le Rapport de l'Administrateur et les comptes présentés par la Trésorière sont soumis par le Président à l'Assemblée, qui les approuve par un vote unanime en exprimant sa reconnaissance aux membres du Bureau.

Élections.

L'Assemblée procède par un scrutin à bulletins secrets au renouvellement statutaire de Bureau, qui, à la suite d'un vote unanime, se trouve constitué comme suit pour l'année 1961 :

Président : M. P. WUILLEUMIER.
Vice-président : M. J. COLLART.
Administrateur : M. J. MAROUZEAU.
Secrétaire : M. L. NOUGARET.
Trésorière : Mme S. NOUGARET.

Par un second vote, sont élus comme membres de la Commission des comptes : MM. J. ANDRÉ, J. BEAUJEU, P.-M. DUVAL, Mlle J. ERNST, M. J. de FOUCAULT, le R. P. M. HUBERT, MM. H.-I. MARROU, A. VERNET.